

# Demande d'enregistrement de Marque

Compléter le dossier de demande d'enregistrement de marque

**DIVISION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE**

07 novembre 2014

# Demande d'enregistrement de Marque

## Compléter le dossier de demande d'enregistrement de marque

### Choisir une marque valable

La marque est un signe qui doit pouvoir être représenté graphiquement. Il peut donc être nominal (mots, slogan, chiffres, lettres...), figuratif (logo, dessin...), ou semi-figuratif (dessin et dénomination ou dénomination intégrée dans un dessin ou logo).

La marque doit, pour être enregistrée par la Division de la Propriété Intellectuelle, respecter les conditions légales de délivrance.

Ainsi, seront refusés à l'enregistrement les signes :

- Contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
- Protégés par l'Article 6ter de la Convention de Paris, dont la liste figure sur le site de l'OMPI.
- Désignant expressément les produits ou/et les services visés par la demande d'enregistrement.
- Comportant des énonciations propres à tromper le public.
- Décrivant expressément l'espèce, la qualité, la quantité, la destination, la valeur, le lieu d'origine ou l'époque de la production des produits ou/et des services visés par la demande d'enregistrement.

### Déterminer les produits et/ou services

Préalablement au dépôt, il convient de sélectionner les produits et/ou les services qui seront visés par la marque. Ces produits et services sont ordonnés par classes qui se trouvent au sein d'une classification internationale appelée Classification de Nice. Le choix de ces classes a une importance capitale, puisqu'elles délimiteront précisément le champ de protection de la marque. Il convient donc de réfléchir à ce que vous entendez faire de la marque, à court et moyen terme.

Pour effectuer cette sélection, la Division de la Propriété Intellectuelle met à votre disposition une version simplifiée de la Classification de Nice sur le site Internet du Gouvernement de Monaco, dont une version exhaustive est disponible sur le site de l'OMPI.

Une fois le choix opéré, il convient d'insérer les produits et/ou les services dans la rubrique 10 du formulaire prévue à cet effet, lesquels doivent être précédés du numéro de la classe correspondant.

## Vérifier la disponibilité de la marque

Préalablement au dépôt d'une demande d'enregistrement de marque, il est vivement recommandé de s'assurer que celle-ci est disponible, pour éviter tout contentieux ultérieur. Il convient donc de solliciter, moyennant paiement des droits y afférents, une recherche d'antériorité :

- D'une part, auprès de la Division de la Propriété Intellectuelle, pour vérifier qu'il n'existe pas de marques identiques ou similaires enregistrées dans des classes de produits ou/et services identiques ou similaires ;
- D'autre part, auprès du Répertoire du Commerce et de l'Industrie, pour contrôler qu'il n'existe pas des noms de sociétés ou d'enseignes identiques ou similaires dans un secteur d'activité identique ou similaire.

L'analyse des résultats et le choix qui en découle de déposer ou non une demande d'enregistrement de marque relève de la seule responsabilité de la personne qui sollicite les recherches (compte tenu, quelquefois, de la complexité de l'analyse, l'assistance d'un Conseil en propriété industrielle peut être recommandée).

L'absence d'antériorité ne garantit pas l'enregistrement d'une marque par la Division de la Propriété Intellectuelle, dans la mesure où cette dernière peut, après traitement de la demande d'enregistrement, considérer que les conditions légales de délivrance ne sont pas remplies.

## Le cas échéant, obtenir les documents officiels

### Priorité :

Monaco est membre de la Convention de Paris. Il est donc possible de revendiquer la priorité - la date - d'un premier dépôt intervenu dans un autre État membre. Ce droit de priorité s'applique à la condition qu'il soit revendiqué dans un délai de 6 mois à compter de la date du premier dépôt.

Pour revendiquer cette priorité auprès de la Division de la Propriété Intellectuelle, il convient de lui fournir, lors du dépôt, la copie officielle du premier dépôt et de l'indiquer expressément dans le formulaire à la rubrique 9. Si ce document n'est pas en français, il doit être accompagné de sa traduction.

### Réciprocité :

Dans l'hypothèse où vous ne disposez pas de la nationalité monégasque, que vous n'êtes pas domicilié à Monaco ou que vous ne possédiez pas un établissement industriel ou commercial, et que vous n'êtes pas ressortissant d'un État membre de la Convention de Paris, vous devez fournir à la Division de la Propriété Intellectuelle, un accord de réciprocité reconnaissant les mêmes droits de marque qu'aux ressortissants de nationalité monégasque.

# Demande d'enregistrement de Marque

## Les pièces du dossier

Direction de l'Expansion Economique  
Plus Progres Investisseurs

Gouvernement Princier  
PRINCIPALITE DE MONACO

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2

1- Destinataire courrier:  Mandataire  Demandeur

2- Demandeur:

3- Modèle de la marque (reproduction graphique maximale 8 cm x 8 cm)

4- Type de modèle de marque:

5- Caractéristiques particulières:

6- Nombre de classes:  7- Marque collective:

8- Relevance perçue pour la D.P.F.:

9- Priorité revendiquée: (Pays, date et n° de dépôt)

10- Produits et services:

11- Signature du demandeur ou du mandataire

NOTE D'INFORMATION - PIÈCES A DEPOSER

3281177296

Direction des Finances et de l'Economie

PAGE 1

Direction de l'Expansion Economique  
Plus Progres Investisseurs

Gouvernement Princier  
PRINCIPALITE DE MONACO

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 2/2

10- Produits et services:

11- Signature du demandeur ou du mandataire

NOTE D'INFORMATION - PIÈCES A DEPOSER

3281177296

Direction des Finances et de l'Economie

PAGE 2

Direction de l'Expansion Economique  
Plus Progres Investisseurs

Gouvernement Princier  
PRINCIPALITE DE MONACO

ANNEXE 1

10- Produits et services:

11- Signature du demandeur ou du mandataire

NOTE D'INFORMATION - PIÈCES A DEPOSER

3281177296

Direction des Finances et de l'Economie

ANNEXE 1

Direction de l'Expansion Economique  
Plus Progres Investisseurs

Gouvernement Princier  
PRINCIPALITE DE MONACO

ANNEXE 2

2- Demandeur (s):

9- Priorité revendiquée: (Pays, date et n° de dépôt)

NOTE D'INFORMATION - PIÈCES A DEPOSER

3281488715

Direction des Finances et de l'Economie

ANNEXE 2

## Présentation rapide des pièces à fournir

### Le formulaire « Demande d'enregistrement de marque »

- Pages 1 et 2 : Pour enregistrer votre marque de fabrique, de commerce ou de service, vous devez remplir ce formulaire recto et verso.
- Annexe 1 : Le formulaire peut être complété de pages « Annexe 1 » pour renseigner les produits et/ou services, lorsque ceux-ci ne peuvent pas tous être renseignés dans la page 2.
- Annexe 2 : Le formulaire peut être complété de pages « Annexe 2 » lorsque la marque est déposée par plusieurs personnes ou lorsque des priorités multiples sont revendiquées.

**REMARQUES** Ce formulaire ne peut pas être utilisé pour un renouvellement de marque, un dépôt de brevet d'invention ou de dessins et modèles. **Ce formulaire doit être remis à la Division de la Propriété Intellectuelle en 2 exemplaires originaux.**

### Le pouvoir

Si vous souhaitez vous faire représenter lors du dépôt de la demande d'enregistrement, votre mandataire devra fournir un pouvoir l'habilitant à intervenir. Suivant les cas, ce pouvoir peut être :

- un pouvoir spécial (DPI1002), c'est-à-dire un pouvoir habilitant le mandataire à intervenir uniquement dans le cadre du dépôt en question ;
- un pouvoir général (DPI1003), c'est-à-dire un pouvoir habilitant le mandataire à représenter le déposant de façon générale et pour tous types de démarches auprès de la Division de la Propriété Intellectuelle.

**REMARQUES** Ce pouvoir doit être obligatoirement joint au dépôt.

Le pouvoir doit être :

- Daté.
- Signé de la propre main du (des) mandant(s) ; s'il s'agit d'une personne morale, l'indication du nom et de la qualité du (des) signataire(s).

### Remplir lisiblement le formulaire

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, les formulaires doivent être remplis le plus lisiblement possible. Ils doivent être dactylographiés à l'encre noire sur un fond blanc.

### Les autres pièces

**Accord de réciprocité** : sous réserve des conventions internationales, cas des personnes de nationalité étrangère établies hors de Monaco et dont la législation interne de ces pays assure la réciprocité pour les marques monégasques (cf. L1052 Article 13).

**Priorités** : Si vous souhaitez bénéficier de la priorité d'un premier dépôt à l'étranger, vous devez joindre une copie officielle de la ou des demandes antérieures, accompagnée, s'il y a lieu, d'une traduction en langue française



# Comment renseigner le formulaire

## Introduction

Les thèmes du dossier seront abordés dans l'ordre suivant:

1. les informations sur les parties intéressées (rubriques 1,2 et 11) ;
2. les informations sur la marque (rubriques 3,4 et 5) ;
3. les informations sur les produits et/ou services (rubriques 6 et 10) ;
4. les informations sur les cas particuliers (rubriques 9 et 7)
5. Les informations sur les redevances (rubrique 8)

### *Les informations sur les parties intéressées par la demande*

#### *Les informations sur le demandeur*

Une marque peut être déposée au nom d'une ou de plusieurs personnes, physiques ou morales. Le demandeur sera le propriétaire de la marque.

Personne physique ou morale :

- Sont considérées comme des **personnes physiques** : les particuliers, les artisans ou commerçants exerçant sous forme d'entreprise individuelle, les professions libérales...
- Sont considérées comme des **personnes morales** : les sociétés civiles ou commerciales, les associations, les établissements publics, etc.

*IMPORTANT : Une société en cours de formation ne peut déposer une demande d'enregistrement de marque*

### *Le mandataire*

En principe, le mandataire est facultatif, tout demandeur peut recourir, s'il le souhaite, à un mandataire, c'est-à-dire à une personne chargée de le représenter. Le mandataire doit, à tout le moins, joindre au dépôt un pouvoir spécial l'habilitant à intervenir au nom et pour le compte du demandeur uniquement dans le cadre du dépôt.

**REMARQUES** Si le demandeur n'est ni domicilié, ni établi sur le territoire monégasque, il est fortement conseillé de recourir à un mandataire professionnel en propriété industrielle.

La liste des principaux mandataires auprès de la Division de la Propriété Intellectuelle est disponible sur le site internet du Gouvernement Princier.

En revanche, la désignation d'un mandataire est obligatoire lorsque la demande d'enregistrement de marque est déposée au nom de plusieurs personnes.

Dès lors, trois cas de figure sont possibles :

- 1<sup>er</sup> cas : le demandeur est une personne physique, représentée ou non par un mandataire ;
- 2<sup>e</sup> cas : le demandeur est une personne morale, représentée ou non par un mandataire ;
- 3<sup>e</sup> cas : la demande d'enregistrement est déposée par plusieurs personnes physiques ou morales, représentées par un mandataire commun.



## Les informations sur les parties intéressées par la demande (rubrique 1,2 et 11)

1<sup>er</sup> cas : le demandeur est une personne physique, représentée ou non par un mandataire

PAGE 1

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2

Cadre réservé à l'Administration

Numéro et date de récépissé :  
(à appeler dans toute correspondance)

1- Destinataire courrier : Mandataire  Demandeur

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

2- Demandeur :

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

3- Modèle de la marque (représentation graphique maximale 6 cm x 8 cm)

6- Nombre de classe(s) :  7- Marque collective :

8- Redevances perçues pour la D.P.I. :

- Dépôt : 0,00 €  
- Jusqu'à 3 classes : 0,00 €  
- Par classe de produits et services au-delà de 3 : 0,00 €  
**TOTAL** : 0,00 €

Mode paiement :  
- Espèce  - Virement bancaire   
- Chèque  - Mandat

9- Priorité revendiquée : (Pays, date et n° de dépôt)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

- Déposée en couleurs

4- Type de modèle de marque :  
- Verbale  - Combinée  - Figurative

5- Caractéristiques particulières :

### 1- Destinataire courrier à qui la correspondance doit être adressée

Cochez la case correspondant au destinataire courrier, « Mandataire » ou « Demandeur ».

Si le demandeur a choisi de se faire représenter, indiquez le nom, la dénomination ou raison sociale et le prénom. Sinon, indiquez le nom et le prénom du demandeur.

Ensuite, précisez l'adresse complète (le nom du bâtiment, numéro, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays).

Le numéro de téléphone et l'adresse de messagerie sont facultatifs, ils sont toutefois conseillés pour faciliter la communication des informations.

Toutes ces informations serviront de références postales à la D.P.I. pour l'envoi des correspondances.

### 2- Demandeur

Identifier, dans l'ordre et la forme qui vous sont indiqués, le demandeur en inscrivant son nom, prénom et l'adresse complète (numéro de bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays).

Le numéro de téléphone et l'adresse de messagerie sont facultatifs, ils sont toutefois conseillés pour faciliter la communication des informations.

**Cette rubrique doit être renseignée même si son contenu est identique à celui de la rubrique 1.**

**REMARQUE** Lorsque le demandeur exerce son activité sous forme d'entreprise individuelle ou de profession libérale, cf. 2<sup>ème</sup> cas.

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT 2/2**

10- Produit(s) et/ou service(s) :

Classe(s) :

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexes 1 »

**11- Signature du demandeur ou du mandataire**

Qualité :                      Nom :                                      Signature :

### 11- Signature du demandeur ou du mandataire

Faites figurer ici la signature manuscrite en originale du demandeur ou de son mandataire. Les tampons, les photocopies, et autres ne sont pas acceptés.

Si le dépôt est fait par **un mandataire**, il ajoute son nom et sa qualité, en précisant :

- pour les conseils en propriété industrielle, la mention « Conseil en PI » ;
- pour les avocats, la mention « Avocat » ;
- pour les autres cas, la mention « Fondé de pouvoir ».

### Le pouvoir

Qu'il soit spécial (DPI1002) ou général (DPI1003), le pouvoir doit être établi sur le formulaire prévu à cet effet, celui-ci doit contenir les éléments suivants :

- les noms, prénoms et adresse du demandeur (le mandant) ;
- l'indication de ce que le mandataire est autorisé à faire au nom du demandeur ;
- les noms, prénoms et adresse du mandataire ainsi que sa qualité (Conseil en PI, Avocat, Fondé de pouvoir) ;
- la date de signature du pouvoir ;
- la signature manuscrite du demandeur.

## 2<sup>e</sup> cas : le demandeur est une personne morale, représentée ou non par un mandataire

PAGE 1

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2	
Cadre réservé à l'administration Numéro et date de récépissé : (à remplir dans toute correspondance)	1- Destinataire courrier : Mandataire <input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/>
	Nom Prénom(s) Adresse : Bâtiment, Rue, Code postal et ville, Pays N° de téléphone (facultatif) Adresse électronique (facultatif)
2- Demandeur : Nom Prénom(s) Adresse : Bâtiment, Rue, Code postal et ville, Pays N° de téléphone (facultatif) Adresse électronique (facultatif) En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexes 2 » <input type="checkbox"/>	
3- Modèle de la marque (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)	6- Nombre de classe(s) : <input type="checkbox"/> 7- Marque collective : <input type="checkbox"/>
	8- Redevances perçues pour la D.P.I. : - Dépôt : 0,00 € - Jusqu'à 3 classes : 0,00 € - Par classe de produits et services au-delà de 3 : 0,00 € <b>TOTAL</b> Mode paiement : - Espèce <input type="checkbox"/> - Virement bancaire <input type="checkbox"/> - Chèque <input type="checkbox"/> - Mandat <input type="checkbox"/>
	9- Priorité revendiquée : (Pays, date et n° de dépôt) - Déposée en couleurs <input type="checkbox"/> En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexes 2 » <input type="checkbox"/>
4- Type de modèle de marque : - Verbale <input type="checkbox"/> - Combinée <input type="checkbox"/> - Figurative <input type="checkbox"/>	
5- Caractéristiques particulières :	

### 1- Destinataire courrier à qui la correspondance doit être adressée

Cochez la case correspondant au destinataire courrier, « Mandataire » ou « Demandeur ».

Si le demandeur a choisi de se faire représenter, indiquez le nom, la dénomination ou raison sociale et le prénom. Sinon, indiquez la dénomination ou raison sociale.

Ensuite, précisez l'adresse complète (le nom du bâtiment, numéro, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays).

Le numéro de téléphone et l'adresse de messagerie sont facultatifs, ils sont toutefois conseillés pour faciliter la communication des informations.

Toutes ces informations serviront de références postales à la D.P.I. pour l'envoi des correspondances.

### 2- Demandeur

Identifier le demandeur. S'il s'agit de :

- une **société**, indiquez sa dénomination ou raison sociale telle qu'elle figure aux registres officiels, sa forme juridique et l'adresse complète (numéro du bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays) ;
- une **association**, indiquez sa dénomination telle qu'elle figure dans les statuts, la forme juridique (association) et l'adresse complète (numéro de bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays) ;
- une **autre personne morale**, indiquez sa dénomination ou organisation et mentionnez l'adresse complète (numéro de bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays).

Le numéro de téléphone et l'adresse de messagerie sont facultatifs, ils sont toutefois conseillés pour faciliter la communication des informations.

## DEMANDE D'ENREGISTREMENT 2/2

10- Produit(s) et/ou service(s) :

Classe(s) :

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 1 » 

11- Signature du demandeur ou du mandataire

Qualité :

Nom :

Signature :

**11- Signature du demandeur ou du mandataire**

Faites figurer ici la signature manuscrite du demandeur ou de son mandataire. Les tampons, les photocopies, et autres ne sont pas acceptés.

Si le demandeur **n'a pas de mandataire**, il ajoute le nom de son représentant et sa qualité (par exemple : Gérant, Directeur, Salarié, Président).

Si le dépôt est fait par **un mandataire**, il ajoute son nom et sa qualité, en précisant :

- pour les conseils en propriété industrielle, la mention « Conseil en PI » ;
- pour les avocats, la mention « Avocat » ;
- pour les autres cas, la mention « Fondé de pouvoir ».

**Le pouvoir**

Qu'il soit spécial (DPI1002) ou général (DPI1003), le pouvoir doit être établi sur le formulaire prévu à cet effet, celui-ci doit contenir les éléments suivants :

- les noms, prénoms et adresse du demandeur (le mandant) ;
- l'indication de ce que le mandataire est autorisé à faire au nom du demandeur ;
- les noms, prénoms et adresse du mandataire ainsi que sa qualité (Conseil en PI, Avocat, Fondé de pouvoir) ;
- la date de signature du pouvoir ;
- la signature manuscrite du demandeur ainsi que son nom suivi de sa fonction au sein de la société.

### 3<sup>e</sup> cas : la demande d'enregistrement est déposée par plusieurs personnes physiques ou morales, représentées par un mandataire commun

PAGE 1

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2

Cadre réservé à l'administration

Numéro et date de récépissé :  
(à apposer dans toute correspondance)

1- Destinataire courrier : Mandataire  Demandeur

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Adresse  
Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

2- Demandeur :

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Adresse  
Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

3- Modèle de la marque (représentation graphique maximale 5 cm x 8 cm)

6- Nombre de classe(s) :  7- Marque collective :

8- Redevances perçues pour la D.P.I. :

- Dépôt : 0,00 €

- Chèque  - Mandat

9- Priorité revendiquée : (Pays, date et n° de dépôt)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

- Déposée en couleurs

4- Type de modèle de marque :

- Verbale  - Combinée  - Figurative

5- Caractéristiques particulières :

#### 1- Destinataire courrier à qui la correspondance doit être adressée

Lorsque la demande d'enregistrement est déposée par plusieurs personnes, un mandataire commun doit obligatoirement être désigné, la case correspondant au destinataire courrier « Mandataire » doit être cochée.

Si les demandeurs ont choisi de se faire représenter par un conseil en propriété intellectuelle, indiquez le nom, la dénomination ou raison sociale et le prénom.

Sinon, un des demandeurs doit être désigné pour recevoir les correspondances.

- Si le demandeur destinataire des courriers est une personne physique, indiquer son nom et son prénom.
- Si le demandeur destinataire des courriers est une personne morale, indiquez la dénomination ou raison sociale ainsi que le nom et le prénom de la personne qui la représente.

Ensuite, précisez l'adresse complète (le nom du bâtiment, numéro, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays).

Le numéro de téléphone et l'adresse de messagerie sont facultatifs, ils sont toutefois conseillés pour faciliter la communication des informations.

Cochez cette case et utilisez la page « Annexe 2 » du formulaire pour identifier les autres demandeurs (voir P. xx)

Ces informations serviront de références postales à la D.P.I. pour l'envoi des correspondances.

#### 2- Demandeur

Identifier le demandeur. S'il s'agit de :

- une **société**, indiquez sa dénomination ou raison sociale telle qu'elle figure aux registres officiels, sa forme juridique et l'adresse complète (numéro du bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays) ;
- une **association**, indiquez sa dénomination telle qu'elle figure dans les statuts, la forme juridique (association) et l'adresse complète (numéro de bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays) ;
- une **autre personne morale**, indiquez sa dénomination ou organisation et mentionnez l'adresse complète (numéro de bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays) ;
- une **personne physique**, indiquez son nom, prénom et l'adresse complète (numéro de bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays).

Le numéro de téléphone et l'adresse de messagerie sont facultatifs, ils sont toutefois conseillés pour faciliter la communication des informations.

## DEMANDE D'ENREGISTREMENT 2/2

10- Produit(s) et/ou service(s) :

Classe(s) :

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 1 » 

11- Signature du demandeur ou du mandataire

Qualité :

Nom :

Signature :

## 11- Signature du mandataire

Faites figurer ici la signature manuscrite du mandataire. Les tampons, les photocopies, et autres ne sont pas acceptés.

Si le dépôt est fait par **un mandataire « co-demandeurs »**, il ajoute son nom et la mention « Mandataire co-demandeur ».

- Si le mandataire co-demandeur est une personne morale, la devra être accompagnée en plus de la qualité de la personne physique qui la représente, par exemple « Gérant », « Directeur », « Salarié », « Président », etc.

Si le dépôt est fait par **un mandataire**, il ajoute son nom et sa qualité, en précisant :

- pour les conseils en propriété industrielle, la mention « Conseil en PI » ;
- pour les avocats, la mention « Avocat » ;
- pour les autres cas, la mention « Fondé de pouvoir ».

## Pouvoir habilitant le mandataire à représenter les demandeurs

Qu'il soit spécial (DPI1002) ou général (DPI1003), le pouvoir doit être établi sur le formulaire prévu à cet effet, celui-ci doit contenir les éléments suivants :

- Indication que le dépôt est effectué en copropriété ;
- Les noms, prénoms et adresse (dénomination sociale quand c'est une personne morale) de chaque demandeur ;
- l'indication de ce que le mandataire est autorisé à faire au nom des demandeurs ;
- les noms, prénoms et adresse du mandataire ainsi que sa qualité (Conseil en PI, Avocat, Fondé de pouvoir) ;
- la date de signature du pouvoir ;
- la signature manuscrite de chaque demandeur ;
- si l'un des demandeurs est une personne morale, son représentant signe, indique sa qualité (gérant, salarié...) et ajoute le cachet de la personne morale.

# Les informations sur la marque (rubriques 3 et 4)

PAGE 1

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2

Cadre réservé à l'Administration

Numéro et date de récépissé :  
(à reporter dans toutes correspondances)

1- Destinataire courrier :    Mandataire     Demandeur

Nom  
Prénom(s)  
Adresse : Bâtiment, Rue, Code postal et ville, Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

2- Demandeur :

Nom  
Prénom(s)  
Adresse : Bâtiment, Rue, Code postal et ville, Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

3- Modèle de la marque (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)

6- Nombre de classe(s) :     7- Marque collective :

8- Redevances perçues pour la D.P.I. :

- Dépôt :	0,00 €
- Jusqu'à 3 classes	0,00 €
- Taxe de produits au-delà de 3	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

Mode paiement :

- Espèce     - Virement bancaire   
- Chèque     - Mandat

9- Priorité revendiquée : (Pays, date et n° de dépôt)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

4- Type de modèle de marque :

- Verbale     - Combinée     - Figurative

5- Caractéristiques particulières :

**Cochez la case si la marque est déposée en couleurs.**

## 3- Modèle de la marque

Reproduisez dans la rubrique les éléments qui vont constituer la marque :

- s'il s'agit d'un mot (ou d'un groupe de mots) qui ne présente pas de graphisme particulier, écrivez-le en majuscules ;
- s'il s'agit d'un signe figuratif ou semi-figuratif, le modèle de la marque que vous allez représenter doit être d'une netteté suffisante pour permettre la reproduction de tous les détails ;
- s'il s'agit d'une combinaison des deux (mot et signe figuratif), reproduisez les deux éléments comme indiqué, pour chacun d'entre eux, ci-dessus

Le format maximal est de 8 cm x 8 cm.

## 4 - Type de modèle de marque

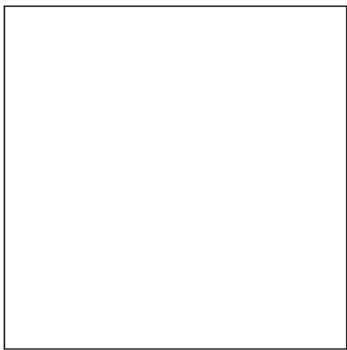
Un même dépôt ne peut donner naissance qu'à une seule marque. La marque peut être constituée de signes ou de combinaisons de signes.

- S'il s'agit d'un mot ou d'un groupe de mots sans graphisme particulier, cochez la case « Verbale ».
- S'il s'agit d'un signe figuratif, cochez la case « Figurative ».
- S'il s'agit de la combinaison d'un mot et d'un signe figuratif, cochez la case « Combinée ».

**REMARQUE** Vous devez présenter un modèle de marque définitif et identique sur les 2 formulaires, y compris pour les couleurs.

## Les informations sur la marque (rubrique 5)

PAGE 1

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2	
Cadre réservé à l'administration  Numéro et date de récépissé : (à appeler dans toute correspondance)	1- Destinataire courrier :      Mandataire <input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/>
	Nom Prénom(s) Adresse      Bâtiment Rue Code postal et ville Pays N° de téléphone (facultatif) Adresse électronique (facultatif)
2- Demandeur :	
Nom Prénom(s) Adresse      Bâtiment Rue Code postal et ville Pays N° de téléphone (facultatif) Adresse électronique (facultatif)	
En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 » <input type="checkbox"/>	
3- Modèle de la marque (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)	6- Nombre de classe(s) : <input type="text"/> 7- Marque collective : <input type="checkbox"/>
	8- Redevances perçues pour la D.P.I. :
	- Dépôt : <input type="text" value="0,00 €"/> - Jusqu'à 3 classes <input type="text" value="0,00 €"/> - Par classe de produits et services au-delà de 3 <input type="text" value="0,00 €"/> <b>TOTAL</b> <input type="text" value="0,00 €"/>
- Déposée en couleurs <input type="checkbox"/>	Mode paiement :
	- Espèce <input type="checkbox"/> - Virement bancaire <input type="checkbox"/> - Chèque <input type="checkbox"/> - Mandat <input type="checkbox"/>
	9- Priorité revendiquée : (Pays, date et n° de dépôt)
	En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 » <input type="checkbox"/>
4- Type de modèle de marque :	
- Verbale <input type="checkbox"/> - Combinée <input type="checkbox"/> - Figurative <input type="checkbox"/>	
5- Caractéristiques particulières :	

### 5- Caractéristiques particulières

Cette rubrique est facultative : elle permet de décrire les caractéristiques de votre marque qui n'apparaissent pas clairement dans la rubrique 3.

Si votre marque est déposée en couleur, il conviendra d'énumérer les couleurs suivies, le cas échéant, du code Pantone correspondant. En revanche, si la marque n'est constituée que de la représentation d'une couleur ou d'une combinaison de couleurs, il conviendra de mentionner obligatoirement le code Pantone correspondant.

**ATTENTION** vous ne pouvez pas ajouter ici d'autres éléments à votre modèle que ceux qui figurent en rubrique 3 comme, par exemple :

- la référence à des couleurs alors que le dépôt est en noir et blanc ;
- la référence à d'autres couleurs que celles reproduites dans le modèle de la marque ;
- la référence à un logo qui n'est pas reproduit dans le modèle de la marque.

Si votre marque est déposée dans une langue étrangère, vous devez préciser la traduction.

Si des éléments de votre marque sont dans un alphabet autre que latin ou en d'autres chiffres que romains ou arabes (ex. : idéogrammes, écritures cyrilliques, écriture arabe...), vous devez retranscrire ces éléments en alphabet latin ou en chiffres romains ou arabes.



## Les informations sur les produits et/ou les services (rubriques 6 et 10)

### *La classification de Nice*

La classification de Nice est une classification internationale de produits et de services aux fins de l'enregistrement des marques de commerce et de service. Elle vous permet d'organiser les produits et les services de votre marque et de délimiter son champ de protection.

### *Qu'est-ce qu'une classe de produits et de services ?*

Un dépôt de marque n'a pas vocation à protéger un nom de manière générale, mais un nom identifiant des produits et/ou des services. Pour plus de facilité, les différents produits et services ont été organisés par classes. Par exemple : Les vêtements, chaussures et la chapellerie appartiennent à la classe 25.

Cette classification est internationale et vous permet d'effectuer des recherches de disponibilité. Elle vous permet aussi de connaître le montant des droits à régler auprès de la DPI, le coût d'un dépôt de marque étant déterminé par le nombre de classes sélectionnées.

Il vous appartient tout d'abord d'identifier les produits et/ou les services pour lesquels vous déposez une marque. Ensuite, vous devez les ordonner en fonction de la classification internationale et, enfin, les mentionner sur le formulaire de demande d'enregistrement de marque.

La classification de Nice contient **45 classes**. Les classes numérotées de 1 à 34 désignent les produits, tandis que les classes 35 à 45 désignent les services.

### *Quels libellés utilisés ?*

Vous pouvez utiliser les libellés figurant dans la classification internationale pour désigner vos produits et/ou vos services. Vous pouvez également utiliser d'autres libellés, mais ils doivent être suffisamment précis pour ne pas entraîner, lors de l'examen de votre dépôt, un retard ou une irrecevabilité de votre demande.

**ATTENTION** vous devez bien déterminer tous les produits et/ou services qui vous intéressent. L'énumération doit être suffisamment précise car elle permet de fixer l'étendue de votre protection. Après le dépôt, vous ne pourrez pas en ajouter de nouveaux. En cas d'oubli, vous devrez alors procéder à un nouveau dépôt pour ces produits et/ou services manquants.

L'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) met à disposition, sur son site Internet, la version complète de la classification - numéros des classes et les libellés.

Voir [www.wipo.int/classifications/nice/fr/](http://www.wipo.int/classifications/nice/fr/)

## DEMANDE D'ENREGISTREMENT 2/2

10- Produit(s) et/ou service(s) :

Classe(s) :

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 1 »

11- Signature du demandeur ou du mandataire

Qualité :                      Nom :                      Signature :

Enumérez les numéros des classes identifiés dans la rubrique 10.  
Ex. : 4, 11, 37

Cochez la case et utilisez le formulaire « Annexe 2 » pour renseigner les autres classes.

**10- Produits et services**

Identifiez tous les produits et/ou services qui vous intéressent. Vous serez protégé pour tous les produits et/ou les services énumérés, mais aussi pour les produits et/ou les services similaires.

Regroupez vos produits et/ou les services par classes. Toute autre présentation sera considérée comme une irrégularité lors du traitement du dossier.

**ATTENTION** certains produits peuvent, selon leur utilisation, être rangés dans plusieurs classes. Ainsi, les gants (habillement) seront en classe 25, alors que les gants chirurgicaux seront en classe 10 et les gants de protection en classe 9.

Exemple de présentation :

Classe 4 : Huiles et graisses industrielles ; lubrifiants; produits pour absorber.

Classe 11 : Brûleurs, chaudières et réchauffeurs.

Classe 37 : Installation, entretien et réparation de machines.

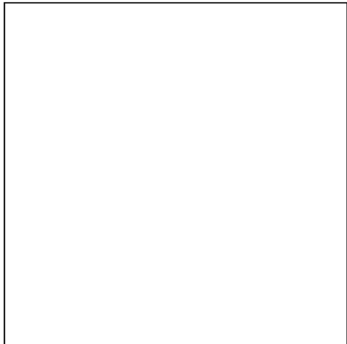
**Le libellé**

La formulation doit être précise et claire :

- soit en énonçant la catégorie à laquelle vos produits et/ou services appartiennent (ex. : cosmétiques). Dans ce cas, les termes employés doivent permettre à toute personne d'en délimiter le contenu de façon immédiate, certaine et constante ;
- soit en désignant individuellement chacun des produits et/ou des services (ex. : le libellé « articles promotionnels » n'étant pas suffisamment précis, vous pouvez désigner les produits suivants : porte-clés, stylos, parapluie...).

**ATTENTION** à ne pas utiliser :

- des abréviations en français ;
- des termes étrangers s'ils ont un équivalent en français ;
- des marques ;
- des termes vagues ;
- de référence générale à une ou plusieurs classes ou à leur contenu (ex. : « produits relevant des classes », « produits non compris dans d'autres classes », « produits en ces matières », « services qui ne peuvent être rangés dans une autre classe » ne sont pas acceptés).

Cadre réservé à l'Administration		DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2	
Numéro et date de récépissé : (à compléter dans toute correspondance)	1- Destinataire courrier : Mandataire <input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/>		
	Nom _____ Prénom(s) _____ Adresse : Bâtiment _____ Rue _____ Code postal et ville _____ Pays _____ N° de téléphone (facultatif) _____ Adresse électronique (facultatif) _____		
2- Demandeur :			
Nom _____ Prénom(s) _____ Adresse : Bâtiment _____ Rue _____ Code postal et ville _____ Pays _____ N° de téléphone (facultatif) _____ Adresse électronique (facultatif) _____ En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexes 2 » <input type="checkbox"/>			
3- Modèle de la marque (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)		6- Nombre de classe(s) : <input type="text"/>	7- Marque collective : <input type="checkbox"/>
		8- Redevances perçues pour la D.P.I. :	
		- Dépôt : <input type="text" value="0,00 €"/> - Jusqu'à 3 classes : <input type="text" value="0,00 €"/> - Par classe de produits et services au-delà de 3 : <input type="text" value="0,00 €"/> <b>TOTAL</b> : <input type="text" value="0,00 €"/>	
- Déposée en couleurs <input type="checkbox"/>		Mode paiement : - Espèce <input type="checkbox"/> - Virement bancaire <input type="checkbox"/> - Chèque <input type="checkbox"/> - Mandat <input type="checkbox"/>	
9- Priorité revendiquée : (Pays, date et n° de dépôt)			
En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexes 2 » <input type="checkbox"/>			
4- Type de modèle de marque :			
- Verbale <input type="checkbox"/> - Combinée <input type="checkbox"/> - Figurative <input type="checkbox"/>			
5- Caractéristiques particulières :			

**6- Nombre de classe(s)**

Reportez le nombre total de classes de produits et de services sélectionnées.

Le coût de dépôt d'une demande d'enregistrement de marque varie en fonction du nombre de classes.

# Les informations sur les cas particuliers (rubriques 9 et 7)

PAGE 1

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2

Cadre réservé à l'Administration

Numéro et date de récépissé :  
(à reporter dans toute correspondance)

1- Destinataire courrier : Mandataire  Demandeur

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Adresse  
Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

2- Demandeur :

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Adresse  
Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone (facultatif)  
Adresse électronique (facultatif)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

3- Modèle de la marque (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)

6- Nombre de classe(s) :  7- Marque collective :

8- Redevances perçues pour la D.P.I. :

Dépôt : 0,00 €  
0,00 €  
0,00 €

Mode paiement :

- Espèce  - Virement bancaire   
- Chèque  - Mandat

9- Priorité revendiquée : (Pays, date et n° de dépôt)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexe 2 »

- Déposée en couleurs :

4- Type de modèle de marque :

- Verbale  - Combinée  - Figurative

5- Caractéristiques particulières :

Cochez la case et utilisez le formulaire « Annexe 2 » pour renseigner les autres priorités.

## 7- Marque collective

Cochez la case s'il s'agit d'une marque collective.

Vous pouvez déposer un signe garantissant une certaine qualité aux consommateurs : il s'agit de la marque collective. La marque collective est destinée à être utilisée par des personnes indépendantes les unes des autres. Elles respectent un règlement d'usage établi par le propriétaire de la marque.

L'État, la Commune, les établissements publics, ainsi que les syndicats, unions de syndicats, associations ou groupements de producteurs, d'industriels et de commerçants, pourvus d'une administration légalement constituée et de la capacité juridique, peuvent pour un but d'intérêt général, industriel, commercial ou économique, ou pour favoriser le développement du commerce ou de l'industrie de leurs membres posséder des marques collectives de fabrique, de commerce ou de service.

**Document supplémentaire :** Le dépôt d'une marque collective doit comprendre un règlement déterminant les conditions auxquelles est subordonné l'emploi de la marque.

## 9- Priorité revendiquée

Si vous souhaitez bénéficier de la priorité d'un premier dépôt à l'étranger, indiquez, dans la rubrique 9, le nom du pays où vous avez effectué votre premier dépôt, la date de ce dépôt ainsi que le numéro de dépôt qui vous a été attribué. Vous devez revendiquer impérativement votre priorité sur ce formulaire au moment du dépôt.

**Documents supplémentaires :** Vous devez joindre au moment du dépôt, ou dans un délai de trois mois maximum à compter du dépôt :

- une copie officielle de la ou des demandes antérieures ;
- si la marque vous a été cédée, l'autorisation de revendiquer la priorité, donnée par le propriétaire de la demande antérieure.

Ces documents doivent être traduits s'ils sont en langue étrangère.

# Les informations sur les droits d'enregistrement (rubrique 8)

PAGE 1

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2**

Cadre réservé à l'administration

**Numéro et date de récépissé :**  
(à appeler dans toute correspondance)

**1- Destinataire courrier :** Mandataire  Demandeur

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Adresse Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone *(facultatif)*  
Adresse électronique *(facultatif)*

**2- Demandeur :**

Nom  
Prénom(s)  
Bâtiment  
Rue  
Adresse Code postal et ville  
Pays  
N° de téléphone *(facultatif)*  
Adresse électronique *(facultatif)*  
En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexes 2 »

**3- Modèle de la marque** (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)

**6- Nombre de classe(s) :**  **7- Marque collective :**

**8- Redevances perçues pour la D.P.I. :**

- Dépôt :	0,00 €
- Jusqu'à 3 classes	0,00 €
- Par classe de produits et services au-delà de 3	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

**Mode paiement :**

- Espèce  - Virement bancaire   
- Chèque  - Mandat

**9- Priorité revendiquée :** (Pays, date et n° de dépôt)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé « Annexes 2 »

- Déposée en couleurs

**4- Type de modèle de marque :**

- Verbale  - Combinée  - Figurative

**5- Caractéristiques particulières :**

## 8- Droits perçus par la DPI

Cette rubrique est automatiquement renseignée par le formulaire lorsque le nombre de classes a été renseigné.

Le coût de dépôt d'une demande d'enregistrement de marque varie en fonction du nombre de classes.

- **Dépôt :** 63€ si vous désignez des produits et/ou des services appartenant à une, deux ou trois classes.
- **Classe supplémentaire :** 18 € pour chaque classe de produits et/ou de services au-delà de la troisième classe.

## Mode de paiement

Cochez la case correspondant à votre mode de paiement :

- espèce ;
- chèque (établi à l'ordre de la Trésorerie Générale des Finances) ;
- virement bancaire (références bancaires) ;
- mandat.

## Relevé d'identité bancaire

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte		Clé RIB	
30002	03214	0000063074G		72	
<b>Domiciliation : LCL CAE MONACO</b>					
<b>IBAN (International Bank Account Number)</b>					
MC06	3000	2032	1400	0006	3074 G72
<b>BIC (Bank Identifier Code) : CRLYMCM1</b>					
<b>Titulaire du compte (Account owner) :</b>					
TGF – DIR. DE L'EXPANSION ECONOMIQUE 9 rue du Gabian 98000 MONACO					

## Informations sur la page « Annexe1 »

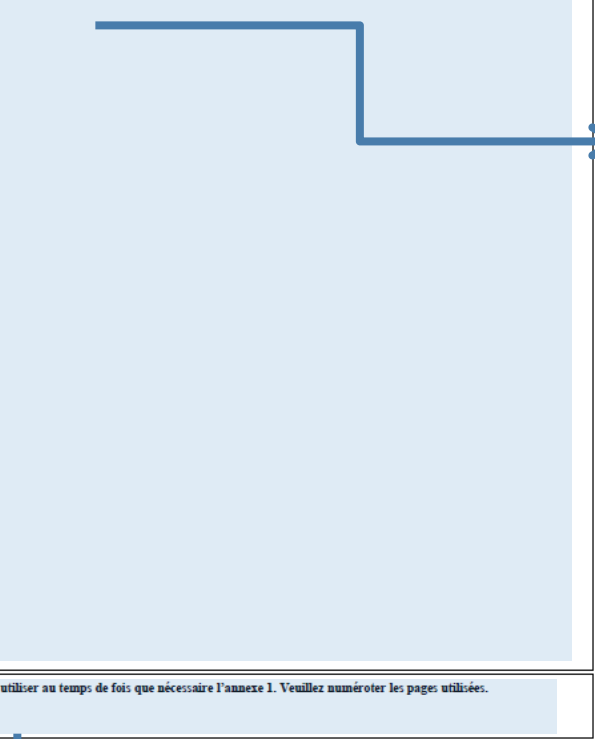
ANNEXE 1

10- Produit(s) et/ou service(s) :

Classe(s) :

En cas d'insuffisance de place, utiliser au temps de fois que nécessaire l'annexe 1. Veuillez numéroter les pages utilisées.

Page : /



### 10- Produits et services

Remplissez cette rubrique uniquement pour compléter les produits et/ou les services pour lesquels vous souhaitez déposer votre marque. Remplissez cette rubrique à l'identique de la rubrique 10 de la page 2.

### Utilisez autant de page « Annexe 1 » que nécessaire

Numérotez chaque page en indiquant, avec une barre de fraction, le nombre total de pages « Annexe 1 » jointes au dépôt.

Exemple : « 1/1 », s'il n'y a qu'une page « Annexe 1 » ou « 1/2 » puis « 2/2 », s'il y en a deux, etc.



# NOTES

---



# NOUS CONTACTER

---



[mcpi@gouv.mc](mailto:mcpi@gouv.mc)



(377) 98 98 98 01



[www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)